

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par la soussignée, Nathalie Deslongchamps, directrice des services administratifs et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité régionale de comté de L'Assomption, que lors de la séance ordinaire du 24 mai 2023, il sera déposé le rapport financier de l'année 2022 et le rapport du vérificateur préparé en vertu de l'article 966.3 du Code municipal du Québec, RLRQ, c. C-27.1, et ce, malgré l'avis publié le 11 avril 2023, dans l'Hebdo Rive-Nord. Une contrainte n'a pas permis que ces documents soient déposés à ladite séance du mois d'avril 2023, tel qu'indiqué préalablement.

Ce nouvel avis est donné conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, précité.

DONNÉ À L'ASSOMPTION, ce troisième jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-trois.

Nathalie Deslongchamps, OMA

Directrice des services administratifs et

Greffière-trésorière adjointe